

TRIBUNE



STÉPHANE BRABANT

Avocat au barreau de Paris, son activité est essentiellement dirigée vers l'Afrique subsaharienne, où il a vécu pendant sept ans



CALINE KAMYA NKONTCHOU

Avocate aux barreaux de Paris et du Cameroun, elle intervient principalement en droit des affaires en Europe et en Afrique

Les « repatriés » redessinent les partenariats Nord-Sud

L'Afrique fait l'objet de fantasmes puissants qui donnent lieu, selon les époques, à toutes sortes d'obsessions. De nos jours, les inquiétudes se cristallisent autour de la question des mouvements migratoires issus du continent. L'institut Ipsos notait pourtant, dans une étude récente, que la France est le pays où l'on observe le plus grand décalage entre perception et réalité sur la question de l'immigration.

Ainsi, qui ne serait pas étonné d'apprendre que la part des immigrés en France est certes en hausse depuis trente ans, mais de seulement 1,2 point (de 7,2 % à 8,4 %) ?

Les flux migratoires en provenance d'Afrique se trouvent sous les feux de l'actualité – alors qu'ils représentent seulement 8,5 % des mouvements de population dans le monde, selon les Nations unies –, au moment même où un nombre croissant de jeunes professionnels vont à l'encontre de cette tendance. Les exemples abondent de banquiers, de médecins, de juristes, d'ingénieurs, de professeurs ou de cadres supérieurs d'origine africaine qui, nés ou venus étudier en France, décident de faire carrière sur le continent.

Cette génération de « repats », ou « repatriés », trace les contours d'une évolution positive à moyen terme pour les migrations, que l'on pourrait appeler une « migration heureuse », bien qu'elle ne soit pas toujours facile pour celles et ceux qui la décident. Elle devrait en tout état de cause nous inviter à renforcer des actions concertées pour développer des chaînes d'opportunités entre l'Afrique et l'Europe, notamment avec la France, qui entretient avec l'Afrique francophone une complicité permise par la langue.

La France pourrait agir en accompagnant par différents moyens celles et ceux qui manifestent la volonté de migrer du Nord vers le Sud pour y faire carrière. Il convient d'imaginer des mesures de bon sens qui favoriseraient les entreprises françaises et africaines, et notamment les PME, ainsi que les jeunes diplômés. Il est aussi souhaitable d'encourager des entreprises à soutenir de futurs cadres dont les compétences, au bout du compte, profiteront à tous.

La France pourrait, à titre d'exemple, réinventer le volontariat international en entreprise (VIE) en l'ouvrant à de jeunes ressortissants de pays d'Afrique, et peut-être même en l'étendant à l'échelle européenne. Le programme profiterait à des investisseurs et entrepreneurs en Afrique, qu'ils soient français, européens ou africains. L'expérience montre combien de tels échanges permettent non seulement à des jeunes d'acquérir une première expérience professionnelle, mais aussi aux entreprises de bénéficier des connaissances nouvelles de jeunes étudiants en fin d'études. On pourrait aussi envisager l'organisation de forums permettant à ces sociétés établies en Afrique de rencontrer des « repatriés » qui souhaitent s'établir sur le continent.

En complément indispensable de cette politique, il conviendrait aussi, en France, de continuer à améliorer l'accueil des étudiants africains dans le cadre de leur formation, puis de faciliter leur intégration professionnelle (au moyen de l'octroi simplifié de visas, de bourses d'études, etc.). Ce serait aussi une solution pour remédier à la lente érosion de l'attractivité de la France pour les étudiants africains.

Une telle politique de soutien deviendrait un socle solide et cohérent pour contribuer

Cette génération trace les contours d'une évolution positive, celle d'une « migration heureuse ».

à inscrire le continent dans un cercle vertueux de bonne gouvernance qui, à terme, devrait aussi réduire certaines des migrations Sud-Nord, plus subies que souhaitées. Cette politique permettrait en outre d'instaurer une circulation non seulement des femmes et des hommes, mais aussi des idées, au plus grand bénéfice des deux espaces géographiques.

C'est ainsi que nous sortirons par le haut des débats actuels sur les migrations sans passer à côté de l'Histoire. Nous formulons ainsi le vœu que nos gouvernements et nos entreprises sachent se montrer créatifs, confiants, sensibles et adaptés à la nécessité de construire l'Afrique du XXI^e siècle. ●